

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CÉ)

Procès-verbal

24 janvier 2023, 18h30

Réunion Teams

Parents :	Mme Daphné-Rébecca Arbour Mme Line Moreau Mme Mylène Corfield M. Miguel Rousseau
Représentants du personnel enseignant :	Mme Julie Bournival Mme Rosalie St-André
Représentants du personnel de soutien :	Aucun représentant
Représentant des professionnels :	Aucun représentant
Représentants du conseil étudiant :	Mme Gaëlle Léveillé M. Éli Plouffe
Participaient aussi à la réunion :	Mme Nancy Delisle Mme Catherine Bolduc Mme Geneviève Ménard Mme Laurence Sylvestre Mme Nathalie Généreux
Étaient absents :	Mme Fatima Guillen (parent) M. Gabriel Aubry (enseignant)

Ouverture de l'assemblée à 18h33.

C.É-021-20230124 **1- Lecture et adoption de l'ordre du jour (doc. 1)**
Il est proposé par Mme Julie Bournival et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour avec les modifications apportées.

C.É-022-20230124 **2- Lecture et adoption du procès-verbal du 6 décembre 2022 (doc. 2)**
Il est proposé par Mme Mylène Corfield et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 6 décembre tel que déposé.

2.1 Suivis

- Les membres du CÉ demandent que les documents soient envoyés en .pdf afin d'en faciliter la lecture.

3- Questions du public (10 minutes)
Aucune question.

4- Points de la présidence
Mme Daphné-Rébecca Arbour souhaite à tous les membres une belle année 2023.

5- Points des représentants des élèves

- Plusieurs projets sur la table : St-Valentin, journée de la femme, révision du code de conduite, demande de commandite pour les produits d'hygiène féminine.
- Mme Bournival propose qu'une demande de commandite soit faite par le conseil étudiant concernant les déodorants.
- Mme Arbour félicite les élèves pour tout le travail fait par le conseil étudiant.

C.É-023-20230124 **6- Points de la direction de l'école**
6.1 Activités avec dérangement à l'horaire
Il est proposé par Mme Mylène Corfield et résolu unanimement d'approuver en bloc les activités présentées au point 8.1, à l'exception de l'activité 115. Celle-ci sera acceptée si le montant est de 2110\$ pour l'école, et non 10 659 tel qu'indiqué dans le tableau.

C.É-024-20230124 **6.2 Activités sans dérangement à l'horaire**
Il est proposé par Mme Mylène Corfield et résolu unanimement d'approuver en bloc les activités présentées au point 8.2.

6.3 Maquette – Modification

Le comité maquette a été consulté à propos de l'ajout potentiel de deux programmes :

- Développement élite « Haltérophilie ».
- Concentration Robot-TIC (champ 13, même modèle que la concentration science).

Une consultation aura lieu auprès des enseignants du département de science et la proposition finale sera présentée lors d'un CÉ extraordinaire planifié le 30 janvier à 18h30.

6.4 Plan de lutte

C.É-025-20230124

Il est proposé par Mme Rosalie St-André et résolu unanimement d'adopter le plan de lutte contre la violence et l'intimidation avec les modifications apportées.

6.5 Critère de sélection pour le choix d'une direction d'établissement

C.É-026-20230124

Il est proposé par M. Miguel Rousseau et résolu unanimement d'adopter la liste de critères de sélection pour le choix d'une direction d'école avec les modifications apportées.

6.6 Remise des bulletins via le portail autour du 15 février 2023

- La 2^e étape se termine le 3 février. Les enseignants doivent remettre les notes au plus tard le 13 février à 16h.
- La 2^e étape vaut 20% de l'année scolaire.
- Mme Corfield demande s'il y aura une 2^e rencontre de parents. Mme Delisle répond qu'une telle rencontre ne sera pas organisée puisque seulement 50% des parents se sont présentés pour récupérer le bulletin de la 1^{re} étape.
- Il est suggéré que l'invitation pour la rencontre de parents de novembre soit envoyée plus tôt l'an prochain.

6.7 Modification d'horaire en pm 2023-2024

- Des démarches ont été réalisées auprès du Centre de services concernant les ressources humaines et le transport scolaire. Aussi, l'Organisme de participation de l'école a été consulté.
- Il n'y aura aucun changement de l'horaire en avant-midi. La reprise des cours en après-midi aura lieu à 13h15 plutôt que 13h25.

C.É-027-20230124

Il est proposé par Mme Rosalie St-André et résolu unanimement d'approuver le nouvel horaire de cours dès septembre 2023-2024.

7- Rapport de la personne représentante - Comité de parents

- Les sujets suivants ont été abordés lors de la dernière rencontre :
 - a. Mise à jour du PEVR (Plan d'engagement vers la réussite).
 - Force : partenariat avec les partenaires et la communauté
 - Force et faiblesse à la fois : grandeur du territoire
 - Faiblesses : manque de personnel, vétusté des écoles, manque d'espace.

- b. Discussion à propos du transport
- c. Calendrier scolaire

8- Autres points

10.1 Projet Douance

M. Rousseau questionne la direction sur la poursuite du projet Douance. Mme Ménard explique que le projet a toujours lieu, mais que certains projets d'élèves ont connu des délais relatifs au soutien informatique nécessaire. Actuellement, près de 15 élèves participent au projet.

À titre informatif, le projet douance permet à des élèves doués de travailler sur un projet personnel à travers leur horaire de cours habituel. Les élèves sont accompagnés par une TES qui agit comme agent facilitateur dans le développement de leur projet.

9- Date de la prochaine séance 21 mars 18h30.

10- Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Mylène Corfield et résolu unanimement de clore la séance à 19h42.

C.É-028-20230124



Nancy Delisle
Direction

Daphné Rébecca Arbour
Présidente